

Attestation à déposer sur le site internet de l'ASIPE **au plus tard le 29 septembre 2023**, passé ce délai, votre enfant participera au dépistage/contrôle dentaire scolaire

ATTESTATION

Le médecin-dentiste soussigné atteste que :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

No Classe :

Est actuellement suivi.

Date

Timbre et signature du médecin-dentiste

.....

.....